

MAIRIE DE SAINT CÉZERT**Code postal : 31330****Tél : 05 61 82 67 05****Fax : 05 61 82 69 89****PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION****DU CONSEIL MUNICIPAL****Du 09 mars 2020****Séance 2020-II**

L'an deux mille vingt, le 09 mars à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude BUTTO maire.

Présents : Claude BUTTO, Gilles BOSC, Patrick BUTTO, Jean Pierre COSTES, Lucien INFANTI René JACOB, Fabien SOURIAU, Karine GASPARIK, Caroline OLIVEIRA SOARES.

Absente excusée : Monique DARLES.

Secrétaire de séance : Karine GASPARIK.

Date de convocation et d'affichage : 27 février 2020.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2020.

Aucune remarque n'étant formulée le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II-1 : Approbation des comptes de gestion et administratif 2019.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Cézert après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 résumé dans le tableau ci-dessous :

	SECTION	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	301 136,55	300 039,73
	INVESTISSEMENT	37 488,68	36 891,64
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	REPORTS EN FONCTIONNEMENT		114 098,80
	REPORTS EN INVESTISSEMENT		75 348,09
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		338 625,23	526 378,26
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019	EN SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	EN SECTION INVESTISSEMENT	6 264,85	3 451,76
	TOTAL RAR A REPORTER EN 2019	6 264,85	3 451,76
RESULTATS CUMULES	FONCTIONNEMENT	301 136,55	414 183,53
	INVESTISSEMENT	43 753,53	115 691,49
	TOTAL CUMULE	344 890,08	529 830,02

Approuvé, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,**
- **approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2019.**

II-2 : Affectation des résultats.

Après avoir examiné le compte administratif, le conseil municipal statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017 approuve, à l'unanimité, les affectations suivantes :

- Résultat de l'exercice : - 1 096,82,
- Résultats antérieurs reportés : 114 098,80 €,
- Résultats à affecter : + 113 001,98 €,
- Affectation en réserves R 1068 en investissement : 0,00 €,
- Report en fonctionnement R 002 : 113 001,98 €.

II-3 : Préparation des élections municipales du 15 mars 2020.

Proposition du bureau qui sera validé le dimanche 15 mars à 8h00 lors de l'ouverture de scrutin :

- Président : Claude BUTTO, suppléant Patrick BUTTO
- Secrétaire : Caroline OLIVEIRA SOARES,
- Assesseur : Lucien INFANTI, suppléante Karine GASPARIK,
- Assesseur : René JACOB, suppléant Gilles BOSC,
- Assesseur : Jean Pierre COSTES.

Permanences assurées au bureau de vote :

- 8h00 – 10h30 : Lucien INFANTI, Caroline OLIVEIRA SOARES, Claude BUTTO,
- 10h30 – 13h00 : Jean Pierre COSTES, Fabien SOURIAU, René JACOB,
- 13h00 – 15h30 : Gilles BOSC, Patrick BUTTO, Karine GASPARIK,
- 15h30 – 18h00 : Lucien INFANTI Jean Pierre COSTES, Caroline OLIVEIRA SOARES.

Le bureau de vote sera organisé au cours de la matinée du samedi 14 mars conformément aux directives qui doivent nous être adressées par la Préfecture

En l'absence de questions diverses la séance est levée à 20h.

